



Conséquences économiques du lockdown à Bruxelles

Enquête de BECI et mesures prises par la Région bruxelloise

Fin 2015 aura connu un pic de tension sécuritaire en Belgique et à Bruxelles. Du passage au niveau 4, dans l'analyse du risque évalué par l'OCAM, au fiasco du réveillon sur le centre-ville, en passant par la polyphonie en matière de communication sur les mesures prises ou à prendre, difficile de nier l'évidence : impact socio-économique il y a eu. De quelle ampleur ? Sur quels secteurs ? Où ? Avec quelles conséquences à court et moyen termes ? C'est pour répondre à ces questions que le Gouvernement bruxellois a demandé à BECI de sonder les entreprises afin de prendre les mesures nécessaires au niveau régional.

Moment rare que cette conférence de presse réunissant Thierry Willemarck, Président de la fédération bruxelloise des entreprises BECI, le Ministre-Président Rudi Vervoort, en charge de la sécurité et de l'image de Bruxelles, et le Ministre bruxellois de l'économie et de l'emploi Didier Gosuin autour des conséquences socio-économiques du *lockdown* imposé par le fédéral sur sa capitale. « Immédiatement après la décision prise, rendue sans doute nécessaire de par les informations dont disposait le fédéral, la Région s'est concertée avec BECI » souligne positivement le porte-parole des entreprises de Bruxelles.

« C'est que les conséquences de la fermeture de Bruxelles sont indéniables, même si elles doivent absolument être nuancées », poursuit Thierry Willemarck. Une enquête commanditée à BECI par le gouvernement le confirme : indifféremment de sa situation géographique, une entreprise sur deux annonce une baisse significative de son chiffre d'affaires (supérieure à 20 % en novembre). Parmi les secteurs les plus touchés : l'hôtellerie (81 %), les restaurants et cafés (72 %), le tourisme (64 %), les commerces (de 57 à 66 % selon le type) et la culture (46 %). Plus les entreprises sont proches du centre-ville, plus l'impact a été important.

L'enquête a été réalisée entre le 14 et le 24 décembre sur base d'une quinzaine de questions (choix multiples, certaines avec réponse ouverte) et très largement diffusée. Elle a recueilli plus de 1.250 réponses (francophones et néerlandophones). À noter que 20 % des entreprises interrogées ont été contraintes de mettre une partie de leur personnel en chômage économique. Fait marquant également, 64 % des entreprises estiment que la perspective de rattraper les pertes de novembre est négative. 66 % maintiennent ce sentiment négatif sur le chiffre d'affaires si la menace devrait perdurer au premier trimestre 2016.





« Les attentats de Paris et leurs conséquences à Bruxelles ont systématiquement été cités comme cause première de la baisse du chiffre d'affaires », analyse Thierry Willemarck. L'impact économique désormais chiffré par BECI, « il faut néanmoins raison garder », insiste le Président de la fédération des entreprises bruxelloises, « car toutes les autres villes du pays ont correctement fonctionné. » On sait qu'il faudra compter désormais avec l'éventualité d'une menace et mieux gérer la communication institutionnelle, souvent en défaut.

Et de conclure sur quelques demandes prioritaires. D'abord, une campagne d'image puissante pour restaurer l'attractivité de Bruxelles : roadshow fédéral tout comme campagnes d'image régionales sont « autant de pas dans la bonne direction ». Au-delà, « j'appelle de mes vœux le maintien des reports de paiement ONSS et TVA, la simplification et l'harmonisation des conditions d'octroi du chômage économique des employés ainsi que l'exonération provisoire de la taxe sur les nuitées et les chambres demandée par la Brussels Hotels Association. »

Fiche technique du sondage	
Début/Fin	14/12/2015 au 24/12/2015
Destinataires	Indépendants, cadres et dirigeants des entreprises
	bruxelloises (>50,000)
Canaux de diffusion (pushmail)	BECI, IMPULSE, 1819, ATRIUM, IZEO, Brussels Hotels
	Association
Nombre de répondants	>1250 FR/NL
Méthodologie	Pas de redressement statistique, ni de marge d'erreur ; les
	biais éventuels sont autant de révélateurs pertinents

Contacts Presse: Xavier Dehan - 0479 23 98 71 - xd@beci.be

Brussels Hotels Association: Rodolphe Van Weyenbergh - 02 210 01 73 -

rvw@brusselshotelsassociation.be

BECI (Brussels Enterprises Commerce & Industry) est l'appellation commune de la Chambre de Commerce et l'Union des Entreprises de Bruxelles. BECI défend les intérêts collectifs des 35.000 entreprises qui représentent deux tiers de l'emploi à Bruxelles et leur propose un éventail étoffé de services.

